

## Calendrier du mouvement de l'emploi du premier degré (académie de Grenoble)

26/01/23	Date limite d'envoi par les chefs d'établissement des emplois vacants ou susceptibles de l'être
13/03/24	Codification des candidats pour établir leur <b>ordre de priorité</b> (A, B, C, D ou E)
19/03/24	Publication de la liste des <b>postes vacants</b> et susceptibles, sur le site de la DSDEN de l'Ardèche : espace du personnel ; enseignant du premier degré privé
05/04/24	Date limite de réception des <b>fiches de vœux</b> des personnels au SMEP-1D
15/05/24	<b>Affectation des candidats</b> , codifié A (enseignants en réemploi) à B3 (enseignants en mutation)
29/05/24	<b>Affectation des candidats</b> , codifié B4 (enseignants en mutation hors académie) à C3 (lauréats du concours ayant validé leur année de stage)
12/06/24	<b>Ajustements</b>
03/07/24	<b>Affectation des candidats</b> , codifié D (stagiaires) et des candidats, codifié E (CDI, suppléants)